Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-243500725-20251219-D_2025_163-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

Séance du 18 décembre 2025

Date de convocation :
12 décembre 2025

Nombre de membres :
En exercice : 35
Présents : 26
Procurations : 8
Nombre de votants : 34

Secrétaire de séance :
Madame Claude BENEZIT

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le conseil communautaire s'est réuni à la salle communautaire à la Communauté de Communes Côte d'Emeraude à Pleurtuit, sur la convocation qui lui a été adressée par la Présidente, Madame Delphine BRIAND.

PRESENTS : Monsieur Franck BEAUFILS, Mesdames Claude BENEZIT, Muriel BEZIEL, Delphine BRIAND, Christine COLAS, Messieurs Pierre CONTIN, Jean-Marc DUVAL, Madame Frédérique DYEVRE-BERGERAULT, Messieurs Bruno FONTAINE, Christian FONTAINE, Mesdames Claudia GAUVIN, Martine GUENEGANT, Nolwenn GUILLOU, Joëlle HELEUX, Mirella JEAN DE DIEU, Messieurs Bernard LALOUX, Daniel LEROY, Frédéric MABBOUX, Madame Marie-Claire MERVIN, Messieurs Jean-Luc OHIER, Michel PENHOUET, Yvon POUTRIQUET, Vincent REMY, Christophe RICOUR, Arnaud SALMON, Kévin STEINBACHER

AVAIENT DONNE POUVOIR : Madame Sophie BEZIER à Monsieur Yvon POUTRIQUET, Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC à Monsieur Bernard LALOUX, Monsieur Bruno DESLANDES à Madame Nolwenn GUILLOU, Madame Lydie DUHIL à Monsieur Daniel LEROY, Monsieur Jacques ERTLE à Madame Christine COLAS, Monsieur François GRANIER à Madame Delphine BRIAND, Monsieur Yannick LOISANCE à Madame Claude BENEZIT, Madame Sylvie SARDIN à Monsieur Jean-Marc DUVAL

ABSENTE EXCUSEE : Madame Patricia MARTINEAU

Délibération n° 2025-163

FINANCES : BUDGET ANNEXE PA ORME – DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la nomenclature comptable M57,

VU le budget voté le 27 mars 2025,

CONSIDERANT l'ajustement des prévisions budgétaires nécessaire pour effectuer les écritures de stock de fin d'année du budget,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des finances du 05/11/2025,

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-243500725-20251219-D_2025_163-DE

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ADOPTE** la décision modificative n°1 telle que présentée :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE/Article	**BP 2025**	**DM 1**	**TOTAL BP+DM**
Article 7015 - Vente de terrains	224 000.00	-40 517.48	183 482.52
Chap 042-article 71355 - Variation stocks terrains aménagés	781 331.54	40 517.48	821 849.02
	Solde DM	**0.00**	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE/OPERATION	**BP 2024 avec fongibilité**	**DM 1**	**TOTAL BP+DM**
Chap 040 - Article 3355 Stock des travaux en cours	781 331.54	40 517.48	821 849.02
Chap 16 - art 16874 remboursement avance	450 684.64	-40 517.48	410 167.16
	Solde DM	**0.00**	

Pour extrait conforme,
Pleurtuit, 19 décembre 2025
La Présidente,
Delphine BRIAND

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE D'EMERAUDE